

Appel à candidatures

Ateliers d'initiation poétique et résidence d'auteur associé - Metz

Appel ouvert du 20 mai au 10 juin 2021

Dans le cadre du projet Interreg Grande Région V A NOÉ-NOAH, l'Université de Liège, en collaboration avec ses partenaires (Ville de Metz, Université de Lorraine), lance un appel à candidatures pour :

- La participation à quatre ateliers d'initiation à la création littéraire qui se dérouleront à Metz.
- La création d'une œuvre consistant en la rédaction d'œuvres poétiques sur différents lieux choisis dans la ville, en lien avec la thématique du projet NOÉ-NOAH (cf. ci plus-bas).

Cet appel à candidatures est destiné à toute personne justifiant d'une expérience en cette discipline artistique.

Un travail similaire sera également confié à un dessinateur et/ou à un photographe. À la fin des périodes de résidences, les réalisations des participants aux ateliers et des artistes pourraient être compilées dans un support (livret, poster, site web,...) qui servirait d'outil de sensibilisation à la problématique de l'écologie urbaine.

Projet Interreg Noé Noah, partenaires de la Grande Région

Piloté par la Ville de Metz et rassemblant 24 partenaires, le projet Interreg Grande Région V A NOÉ-NOAH met en œuvre un réseau transfrontalier de partenaires porteurs d'actions partagées favorisant les reconnections écologiques citoyennes en Grande Région. En prenant appui sur des enjeux fondamentaux (préservation de la biodiversité, évolutions climatiques, pollutions industrielles, autonomie alimentaire, préservation des ressources...), la coopération initiée porte des actions innovantes favorisant une inclusion citoyenne, participative et sociale forte ainsi qu'un développement durable de notre territoire commun. Ce réseau transfrontalier multisectoriel (social, citoyenneté, nature, sciences, culture,

tourisme, jeunesse...) et multi-territorial (espaces ruraux et urbains) développe un programme d'initiatives co-construites et co-réalisées.

Plus d'informations sur : <https://www.noenoah.eu/>

Objectifs

- Sensibiliser les publics cibles aux enjeux écologiques par la création artistique.
- Favoriser les rencontres entre les artistes, les partenaires et les publics.
- Conscientiser et ouvrir le regard sur la présence de la nature en milieu urbain
- Encourager les publics cibles à développer une approche créative par le biais d'ateliers d'initiation.
- Rendre accessible à tous la découverte de la poésie et réduire les inégalités en matière d'accès à l'art et à la culture.
- Investir l'espace public et sensibiliser le grand public en exposant les travaux réalisés lors des ateliers dans le centre-ville.
- Encourager la création d'œuvres en lien avec la thématique du projet NOE-NOAH.
- Créer un outil qui permettra la sensibilisation du public aux enjeux écologiques.
- Contribuer au développement culturel et artistique du territoire en mettant en avant les artistes de la Grande Région.

Lieu et dates

La période de résidence artistique aura lieu du 5 juillet au 5 août. Durant celle-ci quatre ateliers d'initiation auront lieu. Un logement ne sera pas inclus mais un lieu de travail (non exclusif) sera mis à disposition du prestataire : un espace modulaire de conteneurs destinés à occuper la fonction de lieux d'exposition et de création, modulables et itinérants. Ils serviront de point d'ancrage, de lieu de travail, de point de départ aux ateliers, etc.

Objet

Le prestataire prend en charge l'organisation artistique de quatre ateliers d'initiation à la poésie. Il aura en charge la transmission des bases de son art, par une pédagogie de



l'exemple et l'invitation à expérimentation. L'atelier doit être pensé pour être interactif et participatif.

Un animateur de groupe collaborera pour encadrer les ateliers. Chaque atelier comptera une quinzaine de participants.

Avec les participants, il devra se rendre sur différents lieux qui leur serviront de thème et d'inspiration.

De plus, il composera lui-même une œuvre poétique inspirée de ces lieux et de la thématique du projet NOÉ-NOAH.

Ses poèmes pourraient par la suite être compilés dans un support qui permettrait le rapprochement de sa vision artistique des lieux à celle d'un dessinateur et/ou d'un photographe. Les travaux des participants pourront aussi figurer aussi dans ce support. L'œuvre artistique finale pourrait retracer un parcours poétique, une déambulation à travers la ville et servir d'outil de sensibilisation aux enjeux écologiques.

Déroulement

Le poète sélectionné est responsable du contenu et du déroulement des ateliers. L'Université de Liège se charge de l'organisation matérielle et pratique de l'atelier. À la fin de l'atelier, chaque participant devrait avoir rédigé un court texte poétique sur un des lieux de la déambulation.

Parallèlement, l'auteur produit également une série de poèmes en s'inspirant des mêmes lieux. L'œuvre comprendra entre 8 et 10 poèmes, soit 20.000 à 30.000 signes.

Critères de sélection

Les propositions seront départagées selon un critère de prix (40 points) et un critère de la qualité du projet (60 points) :



a) Présentation du projet (60 points)

L'offre devra comprendre une présentation écrite de maximum 3 pages A4, incluant le déroulement des ateliers et une description du projet créatif.

Elle devra répondre aux questions suivantes :

- Proposition de 5 lieux d'inspiration à Metz.
- Un résumé de la méthodologie employée.
- Le livrable qui sera attendu des participants.
- Un proposition de livrable personnel (ex. approche littéraire, forme, fond, etc.).

Un jury attribuera une cotation qui déterminera le classement selon ce critère en suivant cette répartition :

- Pertinence du projet par rapport à la thématique de NOÉ-NOAH (20 points).
- Expérience de l'auteur dans des ateliers d'initiation (10 points).
- Originalité du projet pour ateliers (10 points).
- Originalité du projet de livrable final (20 points).

b) Le prix (40 points)

Le montant maximum alloué sera de 4000 (TTC) euros. Le classement selon le critère du prix sera effectué selon le calcul ci-dessous.

L'offre proposant le prix le plus bas obtiendra le maximum de points et pour les autres la formule suivante sera appliquée :

$$P = P_n \times (Y/Z)$$

Explications :

Y = montant le plus bas proposé par les soumissionnaires

Z = montant proposé par le soumissionnaire faisant l'objet de l'évaluation

P_n = score maximum obtenu par l'offre la moins chère = X points



P = score obtenu par le prix de l'offre considérée

Les points sont arrondis à la 2^e décimale.

Le prix doit comprendre notamment :

- La participative active aux ateliers.
- La création et la liberté de diffusion des œuvres produites par tous les moyens jugés utiles et nécessaires (livret, réseaux sociaux, exposition..) dans le cadre du projet NOE-NOAH.
- Les frais afférant à la prestation (ex. les trajets).

Le prestataire devra utiliser de ses propres outils de travail. Les participants se verront remettre par l'Université de Liège le matériel nécessaire à un atelier d'écriture tels des blocs-notes et des stylos à bille.

Engagements de l'auteur

- Co-animer quatre ateliers pour le public cible.
- Produire une œuvre en lien avec la thématique du projet NOÉ-NOAH.

Sa production personnelle devra être délivrée au plus tard le 19 août.

Comme précisé précédemment, l'œuvre comprendra entre 8 et 10 poèmes, soit 20.000 à 30.000 signes.

Liberté de diffusion

Les productions artistiques produites lors des ateliers et de la mise en résidence territoriale artistique seront libres de droit d'auteur et pourront être publiées et diffusées dans le cadre du projet NOE-NOAH au travers des différents réseaux des partenaires du projet.



Jury et sélection

La sélection du candidat se fera sur base d'une présélection de dossiers de candidature répondant aux critères d'éligibilité définis dans l'appel à candidature, puis, une seconde sélection se fera par un jury.

Le jury sera composé de différents partenaires du projet NOE-NOAH : un représentant de l'Université de Liège (président du jury), un représentant de la Ville de Metz, un représentant de l'Université de Lorraine (Crem), un représentant de la Province de Liège et un représentant de Natagora.

Eligibilité des candidats

Les candidats doivent :

- Être titulaire d'un numéro d'entreprise et/ou être assujetti à la TVA.
- Être disponible sur Metz entre le 5 juillet et le 5 août.
- La langue française étant ici la langue d'activité, le candidat sera capable de s'exprimer en français.
- Être titulaire d'une assurance type responsabilité civile ou professionnelle.
- Être en possession d'un certificat de Bonne Vie et Mœurs vierge.
- Résider à proximité de Metz, dans la région Grand Est.

Dossier de candidature à remettre

En plus de la présentation du projet détaillée précédemment (3 pages A4 maximum) , les candidat(e)s intéressés devront fournir:



- Un dossier présentant son travail personnel, en tant qu'écrivain domicilié en région Grand-Est et publié à compte d'éditeur (à plus de 300 exemplaires pour la poésie) par une maison d'édition ayant publié plus de 3 auteurs différents.
- Un CV et une bibliographie mis à jour (2 pages maximum).
- Une note d'intention décrivant le projet d'écriture littéraire envisagé et les thèmes d'animation pour les ateliers (3 pages maximum).
- Une photocopie d'une pièce d'identité du/de la candidat(e).

Le dossier de candidature ne doit pas dépasser 12 pages. Il doit être envoyé à l'adresse email suivante en français avec « Candidature poésie Metz » en objet :

noenoah.candidatures@gmail.com

La date limite de candidature est fixée au 10 juin 2021.

Seuls les dossiers complets et remis dans les délais seront traités.

Suite à donner à l'appel à candidature

Le candidat retenu devra fournir les documents suivants :

- Coordonnées fiscales et adresse de facturation.
- Coordonnées bancaires personnelles/professionnelles.
- Un certificat de Bonne Vie et Mœurs.
- Une attestation d'assurance responsabilité civile ou professionnelle.
- N° SIREN/SIRET, une copie d'attestation d'assujettissement ou d'affiliation à la Maison des artistes.

Ces documents ne sont pas obligatoires pour l'examen des candidatures **mais devront impérativement être fournis par le/la candidat(e) retenu(e).**



Points de contacts

Pour toutes questions, vous pouvez contacter :

Sophia DIMACAS : sophia.dimacas@uliege.be

Marie GENIN : marie.genin@uliege.be

